

REFERENTIEL D'ÉVALUATION

DU TITRE PROFESSIONNEL

Gestionnaire des opérations de transport routier de marchandises

Niveau 5

Site : <http://travail-emploi.gouv.fr/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
GOTRM	RE	TP-01329	03	14/06/2025	16/06/2025	1/38

1. Références de la spécialité

Intitulé du titre professionnel : Gestionnaire des opérations de transport routier de marchandises

Sigle du titre professionnel : GOTRM

Niveau : 5 (Cadre national des certifications 2019)

Code(s) NSF : 311n - Etudes et projets d'organisation de transit de biens ou de personnes-

Code(s) ROME : N1207, N4203, N4201, N1201

Formacode : 31827, 31856, 31822, 31895, 31839

Date de l'arrêté : 03/06/2025

Date de parution au JO de l'arrêté : 14/06/2025

Date d'effet de l'arrêté : 24/08/2025

2. Modalités d'évaluation générales des titres professionnels

Les modalités d'évaluation des titres professionnels sont définies par l'arrêté du 22 décembre 2015 relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi.

Chaque modalité d'évaluation, identifiée dans le référentiel d'évaluation (RE) comme constitutive de la session du titre, du certificat de compétences professionnelles (CCP) ou du certificat complémentaire de spécialisation (CCS), est décrite dans le dossier technique d'évaluation. Celui-ci précise les modalités et les moyens de mise en œuvre de l'épreuve pour le candidat, le jury et le centre organisateur.

L'aménagement de la session d'examen pour les candidats en situation de handicap pourra s'appuyer sur le guide pratique d'aménagement des sessions d'examen disponible à l'adresse suivante : <https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/certification-competences-pro/titres-professionnels-373014> , rubrique textes réglementaires/documents techniques.

La proposition d'aménagement de la session d'examen est mise en œuvre en lien avec la DDETS concernée.

3 Dispositif d'évaluation spécifique pour la session du titre professionnel GOTRM

Les compétences des candidats issus d'un parcours continu de formation ou d'un parcours de validation des acquis de l'expérience (VAE) pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

- a) Des modalités d'évaluation présentées dans le tableau 3.1 « Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve » ci-dessous.
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
- d) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé.

Les compétences des candidats issus d'un parcours d'accès au titre professionnel par capitalisation de CCP sont évaluées par un jury au vu du livret de certification et d'un entretien destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé. Cet entretien se déroule en fin de session du dernier CCP.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
GOTRM	RE	TP-01329	03	14/06/2025	16/06/2025	3/38

3.1. Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	<p>Étudier la faisabilité des demandes de transport, y compris affrétées, les tarifier et transmettre par écrit une proposition technique détaillée au donneur d'ordres</p> <p>Affecter, affréter et planifier les moyens adaptés à la réalisation des opérations de transport routier de marchandises</p> <p>Encadrer au quotidien une équipe de conducteurs dans le respect des réglementations en vigueur</p> <p>Négocier et contractualiser les opérations de transport régulièrement sous-traitées</p> <p>Assurer le service après-vente des opérations de livraisons et de retours de marchandises</p> <p>Superviser les opérations de traction, groupage, dégroupage ou camionnage</p> <p>Animer et superviser l'activité du personnel du service exploitation</p> <p>Reconstituer les indicateurs de performance de l'activité globale et, si besoin, préconiser des mesures correctives</p>	10 h 00 min	<p>À partir des documents, des données, des demandes et des commandes de clients et des consignes, le candidat constitue un dossier technique rédigé sous Word® incluant les travaux demandés sous Excel®.</p> <p>Il travaille sur poste informatique.</p> <p>La présence du jury n'est pas requise, les candidats travaillent sous surveillance.</p> <p>Mise en situation professionnelle en deux parties indépendantes :</p> <p>Première partie : durée 5h00 sur l'activité « Concevoir, organiser, mettre en œuvre et piloter des prestations de transport routier de marchandises jusqu'à la clôture des dossiers ».</p> <p>Deuxième partie : durée 5h00 sur les activités « Piloter les trafics réguliers sous contrat-type sous-traitance » et « Optimiser l'ensemble des moyens liés à l'activité de transport ».</p>
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
<ul style="list-style-type: none"> Entretien technique 	<p>Étudier la faisabilité des demandes de transport, y compris affrétées, les tarifier et transmettre par écrit une proposition technique détaillée au donneur d'ordres</p> <p>Assurer le service après-vente des opérations de livraisons et de retours de marchandises</p> <p>Animer et superviser l'activité du personnel du service exploitation</p>	01 h 00 min	<p>L'entretien technique a lieu après la mise en situation professionnelle. Pendant 20 minutes, le candidat consulte ses travaux, en dehors de la présence du jury. Ce temps de préparation n'est pas décompté des 1 heure.</p> <p>Dans un premier temps, le jury questionne le candidat au sujet de ses travaux.</p> <p>Puis le jury pose des questions complémentaires portant sur les critères à considérer lors de l'étude d'une solution de transport, sur les aspects importants dans un service après-vente et de manière générale sur la qualité de service et sur l'animation de l'activité du personnel du service exploitation.</p>
<ul style="list-style-type: none"> Questionnaire professionnel 	Sans objet		Sans objet
<ul style="list-style-type: none"> Questionnement à partir de production(s) 	Coordonner l'exécution de chaque opération de transport, renseigner les tableaux de suivi et contrôler le respect des objectifs qualité et de rentabilité fixés par l'entreprise	00 h 30 min	<p>Le questionnement est réalisé après l'entretien technique.</p> <p>Le questionnement est un échange entre le candidat et le jury, basé exclusivement sur le document rédigé par le candidat à l'aide d'un logiciel de traitement de texte.</p> <p>Le jury prend connaissance de ce document en amont du questionnement.</p> <p>Le jury interroge le candidat à partir d'un guide de questionnement.</p>
Entretien final		00 h 30 min	Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel. Le jury vérifie que le candidat possède une représentation satisfaisante du métier et qu'il situe correctement le rôle et la fonction d'un gestionnaire des opérations de transport routier de marchandises et évalue son appropriation de la culture professionnelle.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
GOTRM	RE	TP-01329	03	14/06/2025	16/06/2025	4/38

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	12 h 00 min	

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

L'utilisation de fichiers informatiques personnels n'est pas autorisée.

Les candidats ont accès à internet pour la consultation des textes législatifs et réglementaires.

Les deux parties de la mise en situation professionnelle sont distinctes. Compte tenu du temps accordé pour chacune des parties, il n'est pas possible de les planifier sur une seule journée. Il est donc nécessaire de prévoir une organisation sur deux jours.

A la fin de chacune des parties, le candidat restitue sa production au surveillant avec les sujets et les brouillons.

Le jury évalue les travaux des candidats avant l'entretien technique sans les annoter.

Une fois les corrections terminées ces documents sont rangés dans un endroit sécurisé jusqu'à l'entretien technique.

Informations complémentaires concernant l'entretien technique :

L'entretien technique se déroule obligatoirement après les deux parties de la mise en situation professionnelle et avant le questionnement à partir de production(s).

Avant le début de l'entretien technique, le candidat reprend connaissance de ses travaux durant 20 minutes dans un salle dédiée en présence d'un surveillant.

Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) :

En amont de la session, le candidat rédige à l'aide d'un logiciel de traitement de texte un document comprenant, hors page de garde et sommaire, de 8 à 12 pages maximum et entre 10 000 et 17 000 caractères (espaces compris). Ce document peut comporter en annexe des schémas, illustrations ou photos. Les informations sont fournies en accord avec l'entreprise.

À partir de situations professionnelles vécues dans un service exploitation d'une entreprise de transports publics de marchandises ou chez un commissionnaire de transport, le candidat restitue l'expérience et en analyse les causes et les conséquences.

Ce document fait référence à la compétence « **Coordonner l'exécution de chaque opération de transport, renseigner les tableaux de suivi et contrôler le respect des objectifs qualité et de rentabilité fixés par l'entreprise** ». Ce document est joint au dossier du candidat en amont de la session d'examen.

Période en entreprise :

- Le candidat qui se présente à une session d'examen du titre ou du certificat de compétences professionnelles « Concevoir, organiser, mettre en œuvre et piloter des prestations de transport routier de marchandises jusqu'à la clôture des dossiers » après un parcours de formation réalise ce document à partir d'une période en entreprise, d'une durée minimale de 280 heures. Cette période est obligatoire pour se présenter aux épreuves du titre ou du certificat de compétences professionnelles. Le candidat présente une preuve de cette période auprès du responsable de la session d'examen. Cette preuve est conservée avec les éléments du dossier du candidat.- La période en entreprise est incluse dans le temps de travail en entreprise pour les contrats d'alternance.

- Dans ce document, le candidat :

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
GOTRM	RE	TP-01329	03	14/06/2025	16/06/2025	5/38

- décrit la structure dans laquelle il a effectué sa période en entreprise : présentation générale de l'entreprise, secteur d'activité (messagerie, lot, température dirigée, vrac, TMD ...), zones géographiques desservies, description rapide de l'organisation du service exploitation ;
- détaille une opération de rechargement (telle que : bourse de fret, plan de transport, clients...) ;
- détaille un aléa en cours de transport (tel que : adresse inconnue, accident, panne véhicule, marchandises non prête, destinataire absent, erreur de chargement, ...) ;
- détaille une situation de litige (telle que : avarie, manquant, délai de livraison non conforme...) ;
- décrit les procédures de l'entreprise en matière de suivi de la qualité et de la rentabilité ;
- analyse les conditions de réalisation de l'opération de rechargement (les critères de choix techniques, économiques, législatifs, humains et leurs conséquences) ;
- analyse le plan d'action mis en œuvre pour palier l'aléa (les critères de choix techniques, économiques, législatifs, humains et leurs conséquences) ;
- analyse la gestion de la situation de litige par le service exploitation (les critères de choix techniques, économiques, législatifs, humains et leurs conséquences).

Précisions pour le candidat VAE :

Le candidat qui se présente à une session d'examen en vue de l'obtention du titre par la validation des acquis de l'expérience (VAE) réalise le document exigé dans le cadre de la modalité questionnement à partir de production(s) à partir de son activité professionnelle.

Ce candidat est soumis à l'intégralité des modalités d'évaluation précisées dans ce référentiel d'évaluation.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
GOTRM	RE	TP-01329	03	14/06/2025	16/06/2025	6/38

3.2. Critères d'évaluation des compétences professionnelles

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Concevoir, organiser, mettre en œuvre et piloter des prestations de transport routier de marchandises jusqu'à la clôture des dossiers					
Étudier la faisabilité des demandes de transport, y compris affrétées, les tarifier et transmettre par écrit une proposition technique détaillée au donneur d'ordres	<p>Les caractéristiques des demandes sont identifiées</p> <p>La faisabilité de la commande est vérifiée en fonction des contraintes et des impératifs</p> <p>Les réglementations liées au transport sont respectées</p> <p>Le choix organisationnel répond aux demandes</p> <p>Les méthodes de calcul de prix sont appliquées et en cohérence avec les différentes références tarifaires ou les exigences de rentabilité</p> <p>L'offre de prix est formalisée de manière détaillée et transmise sur un support adapté dans le respect des dispositions prévues par le code des transports</p> <p>L'offre détaille les moyens techniques mis en œuvre et les différentes étapes de l'organisation</p>	☒	☒	☐	☐
Affecter, affréter et planifier les moyens adaptés à la réalisation des opérations de transport routier de marchandises	<p>Les contraintes des commandes sont prises en compte dans le choix des moyens humains et matériels de l'entreprise</p> <p>Le choix des sous-traitants ponctuels est adapté aux contraintes des commandes</p> <p>Les situations de handicap sont prises en compte lors des affectations des opérations de transport</p> <p>Les opérations sont reportées sur le planning conformément aux procédures et aux affectations</p> <p>Les affectations respectent les réglementations des transports</p> <p>Le contrôle de la situation administrative du sous-traitant est effectué et la hiérarchie est alertée en cas de non-conformité</p>	☒	☐	☐	☐

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
GOTRM	RE	TP-01329	03	14/06/2025	16/06/2025	7/38

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Encadrer au quotidien une équipe de conducteurs dans le respect des réglementations en vigueur	<p>Les instructions sont correctement transmises au regard des réglementations sociales des transports et des règles de sécurité et de sûreté</p> <p>Les plans de marche des conducteurs sont conformes aux procédures internes et à toute réglementation sociale en vigueur</p> <p>Les données issues des relevés des temps de service, les temps de conduite et de repos sont contrôlés et les anomalies repérées</p> <p>La hiérarchie est alertée en cas d'anomalie ou d'infraction sur les temps de service, les temps de conduite et de repos ou de non-respect des consignes de la part d'un conducteur</p> <p>Les conducteurs sont informés des obligations réglementaires et des conséquences en cas de non-respect de celles-ci</p> <p>Les documents de bord sont vérifiés et conformes</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Coordonner l'exécution de chaque opération de transport, renseigner les tableaux de suivi et contrôler le respect des objectifs qualité et de rentabilité fixés par l'entreprise	<p>Les tableaux de suivi des opérations sont renseignés</p> <p>La solution de substitution en cas d'aléas ou d'imprévus est pertinente</p> <p>Les interlocuteurs concernés sont identifiés et informés</p> <p>Le choix du rechargement est économiquement pertinent et respecte l'organisation de l'entreprise</p> <p>Les réserves sur les documents de transport sont correctement identifiées et les documents transmis aux services concernés</p> <p>Les indicateurs de rentabilité et de qualité sont relevés</p> <p>Les objectifs fixés par l'entreprise sont contrôlés et la hiérarchie est alertée en cas d'anomalies</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
GOTRM	RE	TP-01329	03	14/06/2025	16/06/2025	8/38

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Piloter les trafics réguliers sous contrat de sous-traitance					
Négocier et contractualiser les opérations de transport régulièrement sous-traitées	Le tarif négocié avec la sous-traitance satisfait aux objectifs de rentabilité de l'entreprise Les éléments rédigés en anglais sont pris en compte Le cahier des charges est établi en tenant compte des besoins de l'activité et inclut toutes les informations réglementaires prévues par le contrat type de sous-traitance La formalisation du contrat commercial respecte les dispositions du contrat type de sous-traitance	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Superviser les opérations de traction, groupage, dégroupage ou camionnage	Les positions en arrivage sont affectées aux véhicules de distribution correspondants Les tournées régulières de livraison et de ramasse sont optimisées Les tournées respectent la réglementation des transports Les envois sont affectés aux tractions correspondantes Les bordereaux de groupage sont complets et conformes aux envois en départ	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Assurer le service après-vente des opérations de livraisons et de retours de marchandises	Les requêtes ou réclamations des clients sont vérifiées et traitées Les litiges sont pris en compte et transmis aux services concernés Le suivi administratif des supports de charge consignés est assuré Les opérations de retour de marchandises sont traitées	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Optimiser l'ensemble des moyens liés à l'activité de transport					
Animer et superviser l'activité du personnel du service exploitation	Le programme QVCT de l'entreprise est mis en œuvre Les calculs des éléments variables de l'annexe au bulletin de salaire sont conformes aux activités des conducteurs. Le choix des actions de formation proposées aux équipes est pertinent Les formations réglementaires obligatoires sont organisées et planifiées Les besoins de recrutement en personnel sont anticipés et proposés à la hiérarchie	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
GOTRM	RE	TP-01329	03	14/06/2025	16/06/2025	9/38

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Reconstituer les indicateurs de performance de l'activité globale et, si besoin, préconiser des mesures correctives	<p>Les coûts d'exploitation sont reconstitués de façon précise et fiable</p> <p>La comparaison avec les indices professionnels de référence est effectuée</p> <p>Les seuils de rentabilité des prestations sont correctement déterminés et analysés</p> <p>Les ratios financiers sont correctement déterminés et analysés</p> <p>Les causes exerçant une influence sur les coûts d'exploitation sont repérées</p> <p>Les mesures correctives préconisées à la hiérarchie sont pertinentes</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Obligations réglementaires le cas échéant :					
Sans objet					

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
GOTRM	RE	TP-01329	03	14/06/2025	16/06/2025	10/38

3.3. Évaluation des compétences transversales

Les compétences transversales sont évaluées au travers des compétences professionnelles.

Compétences transversales	Compétences professionnelles concernées
Assurer une veille réglementaire professionnelle	Affecter, affréter et planifier les moyens adaptés à la réalisation des opérations de transport routier de marchandises
	Animer et superviser l'activité du personnel du service exploitation
	Assurer le service après-vente des opérations de livraisons et de retours de marchandises
	Coordonner l'exécution de chaque opération de transport, renseigner les tableaux de suivi et contrôler le respect des objectifs qualité et de rentabilité fixés par l'entreprise
	Encadrer au quotidien une équipe de conducteurs dans le respect des réglementations en vigueur
	Étudier la faisabilité des demandes de transport, y compris affrétées, les tarifier et transmettre par écrit une proposition technique détaillée au donneur d'ordres
	Négocier et contractualiser les opérations de transport régulièrement sous-traitées
	Reconstituer les indicateurs de performance de l'activité globale et, si besoin, préconiser des mesures correctives
	Superviser les opérations de traction, groupage, dégroupage ou camionnage
Combiner différents paramètres chiffrés durant toute son activité	Affecter, affréter et planifier les moyens adaptés à la réalisation des opérations de transport routier de marchandises
	Animer et superviser l'activité du personnel du service exploitation
	Assurer le service après-vente des opérations de livraisons et de retours de marchandises
	Coordonner l'exécution de chaque opération de transport, renseigner les tableaux de suivi et contrôler le respect des objectifs qualité et de rentabilité fixés par l'entreprise
	Encadrer au quotidien une équipe de conducteurs dans le respect des réglementations en vigueur
	Étudier la faisabilité des demandes de transport, y compris affrétées, les tarifier et transmettre par écrit une proposition technique détaillée au donneur d'ordres
	Négocier et contractualiser les opérations de transport régulièrement sous-traitées
	Reconstituer les indicateurs de performance de l'activité globale et, si besoin, préconiser des mesures correctives
	Superviser les opérations de traction, groupage, dégroupage ou camionnage
Communiquer par écrit et oralement avec l'ensemble des interlocuteurs internes ou externes, en utilisant le vocabulaire technique fréquemment employé dans le domaine du transport de marchandises	Affecter, affréter et planifier les moyens adaptés à la réalisation des opérations de transport routier de marchandises
	Animer et superviser l'activité du personnel du service exploitation
	Assurer le service après-vente des opérations de livraisons et de retours de marchandises
	Coordonner l'exécution de chaque opération de transport, renseigner les tableaux de suivi et

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
GOTRM	RE	TP-01329	03	14/06/2025	16/06/2025	11/38

Compétences transversales	Compétences professionnelles concernées
	contrôler le respect des objectifs qualité et de rentabilité fixés par l'entreprise Encadrer au quotidien une équipe de conducteurs dans le respect des réglementations en vigueur Étudier la faisabilité des demandes de transport, y compris affrétées, les tarifier et transmettre par écrit une proposition technique détaillée au donneur d'ordres Négocier et contractualiser les opérations de transport régulièrement sous-traitées Reconstituer les indicateurs de performance de l'activité globale et, si besoin, préconiser des mesures correctives Superviser les opérations de traction, groupage, dégroupage ou camionnage
Mobiliser un comportement orienté client et une posture de service	Affecter, affréter et planifier les moyens adaptés à la réalisation des opérations de transport routier de marchandises Animer et superviser l'activité du personnel du service exploitation Assurer le service après-vente des opérations de livraisons et de retours de marchandises Coordonner l'exécution de chaque opération de transport, renseigner les tableaux de suivi et contrôler le respect des objectifs qualité et de rentabilité fixés par l'entreprise Encadrer au quotidien une équipe de conducteurs dans le respect des réglementations en vigueur Étudier la faisabilité des demandes de transport, y compris affrétées, les tarifier et transmettre par écrit une proposition technique détaillée au donneur d'ordres Négocier et contractualiser les opérations de transport régulièrement sous-traitées Reconstituer les indicateurs de performance de l'activité globale et, si besoin, préconiser des mesures correctives Superviser les opérations de traction, groupage, dégroupage ou camionnage
Organiser son activité en s'adaptant rapidement aux priorités du service exploitation	Affecter, affréter et planifier les moyens adaptés à la réalisation des opérations de transport routier de marchandises Animer et superviser l'activité du personnel du service exploitation Assurer le service après-vente des opérations de livraisons et de retours de marchandises Coordonner l'exécution de chaque opération de transport, renseigner les tableaux de suivi et contrôler le respect des objectifs qualité et de rentabilité fixés par l'entreprise Encadrer au quotidien une équipe de conducteurs dans le respect des réglementations en vigueur Étudier la faisabilité des demandes de transport, y compris affrétées, les tarifier et transmettre par écrit une proposition technique détaillée au donneur d'ordres Négocier et contractualiser les opérations de transport régulièrement sous-traitées Reconstituer les indicateurs de performance de l'activité globale et, si besoin, préconiser des mesures correctives Superviser les opérations de traction, groupage, dégroupage ou camionnage

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
GOTRM	RE	TP-01329	03	14/06/2025	16/06/2025	12/38

Compétences transversales	Compétences professionnelles concernées
Utiliser les technologies de l'information et les outils numériques dédiés au transport dans le respect de la réglementation et des recommandations de l'ANSSI (Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information)	Affecter, affréter et planifier les moyens adaptés à la réalisation des opérations de transport routier de marchandises
	Animer et superviser l'activité du personnel du service exploitation
	Assurer le service après-vente des opérations de livraisons et de retours de marchandises
	Coordonner l'exécution de chaque opération de transport, renseigner les tableaux de suivi et contrôler le respect des objectifs qualité et de rentabilité fixés par l'entreprise
	Encadrer au quotidien une équipe de conducteurs dans le respect des réglementations en vigueur
	Étudier la faisabilité des demandes de transport, y compris affrétées, les tarifier et transmettre par écrit une proposition technique détaillée au donneur d'ordres
	Négocier et contractualiser les opérations de transport régulièrement sous-traitées
	Reconstituer les indicateurs de performance de l'activité globale et, si besoin, préconiser des mesures correctives
	Superviser les opérations de traction, groupage, dégroupage ou camionnage

4. Conditions de présence et d'intervention du jury propre au titre GOTRM

4.1. Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 02 h 00 min

4.2. Protocole d'intervention du jury :

La présence du jury est requise pour la prise connaissance du dossier candidat lors de l'entretien technique, du questionnement à partir de production(s) et de l'entretien final.

La présence du jury n'est pas requise pendant la mise en situation professionnelle

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

4.3. Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
GOTRM	RE	TP-01329	03	14/06/2025	16/06/2025	13/38

5. Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session titre

Les candidats réalisent la mise en situation professionnelle sous surveillance.

Le surveillant circule dans la salle pour s'assurer qu'il n'y a pas d'usage de la connexion internet autre que pour la consultation des textes législatifs et réglementaires.

L'utilisation des téléphones portables ou de tout objet connecté est strictement interdite, les candidats restituent ces objets au surveillant au début de la session d'examen.

Les candidats reprennent connaissance de leurs travaux en présence d'un surveillant.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
GOTRM	RE	TP-01329	03	14/06/2025	16/06/2025	14/38

REFERENTIEL D'ÉVALUATION DES CERTIFICATS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Gestionnaire des opérations de transport routier de marchandises

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
GOTRM	RE	TP-01329	03	14/06/2025	16/06/2025	15/38

CCP

Concevoir, organiser, mettre en œuvre et piloter des prestations de transport routier de marchandises jusqu'à la clôture des dossiers

Les compétences des candidats pour l'accès au CCP sont évaluées par un jury au vu :

- a) Des modalités d'évaluation présentées dans le tableau « Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve » ci-dessous.
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve			
Mise en situation professionnelle	Affecter, affréter et planifier les moyens adaptés à la réalisation des opérations de transport routier de marchandises Encadrer au quotidien une équipe de conducteurs dans le respect des réglementations en vigueur Étudier la faisabilité des demandes de transport, y compris affrétées, les tarifier et transmettre par écrit une proposition technique détaillée au donneur d'ordres	03 h 30 min	À partir des documents, des données, des demandes et des commandes de clients et des consignes, le candidat constitue un dossier technique rédigé sous Word® incluant les travaux demandés sous Excel®. Il travaille sur poste informatique. La présence du jury n'est pas requise, les candidats travaillent sous surveillance			
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :						
▪ Entretien technique	Affecter, affréter et planifier les moyens adaptés à la réalisation des opérations de transport routier de marchandises Encadrer au quotidien une équipe de conducteurs dans le respect des réglementations en vigueur Étudier la faisabilité des demandes de transport, y compris affrétées, les tarifier et transmettre par écrit une proposition technique détaillée au donneur d'ordres	00 h 30 min	L'entretien technique a lieu après la mise en situation professionnelle. Pendant 10 minutes, le candidat consulte ses travaux, en dehors de la présence du jury. Ce temps de préparation n'est pas décompté des 30 minutes. Dans un premier temps, le jury questionne le candidat au sujet de ses travaux. Puis le jury pose des questions complémentaires portant sur les critères à considérer lors de l'étude d'une solution de transport, sur les aspects à prendre en compte lors des opérations de planification des transports et sur les notions			
SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
GOTRM	RE	TP-01329	03	14/06/2025	16/06/2025	17/38

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
			d'encadrement opérationnel du personnel de conduite.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Questionnaire professionnel 	Sans objet		Sans objet
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Questionnement à partir de production(s) 	Coordonner l'exécution de chaque opération de transport, renseigner les tableaux de suivi et contrôler le respect des objectifs qualité et de rentabilité fixés par l'entreprise	00 h 30 min	Le questionnement est réalisé après l'entretien technique. Le questionnement est un échange entre le candidat et le jury, basé exclusivement sur le document rédigé par le candidat à l'aide d'un logiciel de traitement de texte. Le jury prend connaissance de ce document en amont du questionnement.
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		04 h 30 min	

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

L'utilisation de fichiers informatiques personnels n'est pas autorisée.

Les candidats ont accès à internet pour la consultation des textes législatifs et réglementaires.

Le jury évalue les travaux des candidats avant l'entretien technique. Il n'annote pas ces travaux.

Informations complémentaires concernant l'entretien technique :

L'entretien technique se déroule après la mise en situation professionnelle et avant le questionnement à partir de production(s).

Avant le début de l'entretien technique, le candidat reprend connaissance de ses travaux durant 10 minutes dans une salle dédiée en présence d'un surveillant.

Informations complémentaires concernant le questionnaire professionnel :

Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
GOTRM	RE	TP-01329	03	14/06/2025	16/06/2025	18/38

Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) :

En amont de la session, le candidat rédige un document à l'aide d'un logiciel de traitement de texte et comprenant, hors page de garde et sommaire, de 8 à 12 pages maximum et entre 10 000 et 17 000 caractères (espaces compris). Ce document peut comporter en annexe des schémas, illustrations ou photos. Les informations sont fournies en accord avec l'entreprise.

À partir de situations professionnelles vécues dans un service exploitation d'une entreprise de transports publics de marchandises ou chez un commissionnaire de transport, le candidat restitue l'expérience et en analyse les causes et les conséquences.

Ce document fait référence à la compétence « **Coordonner l'exécution de chaque opération de transport, renseigner les tableaux de suivi et contrôler le respect des objectifs qualité et de rentabilité fixés par l'entreprise** ». Ce document est joint au dossier du candidat en amont de la session d'examen.

Période en entreprise :

- Le candidat qui se présente à une session d'examen du titre ou du certificat de compétences professionnelles « Concevoir, organiser, mettre en œuvre et piloter des prestations de transport routier de marchandises jusqu'à la clôture des dossiers » après un parcours de formation réalise ce document à partir d'une période en entreprise, d'une durée minimale de 280 heures. Cette période est obligatoire pour se présenter aux épreuves du titre ou du certificat de compétences professionnelles. Le candidat présente une preuve de cette période auprès du responsable de la session d'examen. Cette preuve est conservée avec les éléments du dossier du candidat.

- La période en entreprise est incluse dans le temps de travail en entreprise pour les contrats d'alternance.

Dans ce document, le candidat :

- décrit la structure dans laquelle il a effectué sa période en entreprise : présentation générale de l'entreprise, secteur d'activité (messagerie, lot, température dirigée, vrac, TMD ...), zones géographiques desservies, description rapide de l'organisation du service exploitation ;
- détaille une opération de rechargement (telle que : bourse de fret, plan de transport, clients...) ;
- détaille un aléa en cours de transport (tel que : adresse inconnue, accident, panne véhicule, marchandises non prête, destinataire absent, erreur de chargement, ...) ;
- détaille une situation de litige (telle que : avarie, manquant, délai de livraison non conforme...) ;
- décrit ou renseigne les tableaux permettant le suivi de la qualité de service et de la rentabilité ;
- analyse les conditions de réalisation de l'opération de rechargement (les critères de choix techniques, économiques, législatifs, humains et leurs conséquences) ;
- analyse le plan d'action mis en œuvre pour palier l'aléa (les critères de choix techniques, économiques, législatifs, humains et leurs conséquences) ;
- analyse la gestion de la situation de litige par le service exploitation (les critères de choix techniques, économiques, législatifs, humains et leurs conséquences) .

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
GOTRM	RE	TP-01329	03	14/06/2025	16/06/2025	19/38

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Concevoir, organiser, mettre en œuvre et piloter des prestations de transport routier de marchandises jusqu'à la clôture des dossiers

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 01 h 00 min

Protocole d'intervention du jury :

La présence du jury est requise pour la prise connaissance du dossier candidat lors de l'entretien technique et du questionnement à partir de production(s).

Le responsable de session prévoit un temps supplémentaire au jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que pour la prise en compte des temps de correction et de délibération.

La présence du jury n'est pas requise pendant la mise en situation professionnelle.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Les candidats réalisent la mise en situation professionnelle sous surveillance.

Le surveillant circule dans la salle pour s'assurer qu'il n'y a pas d'usage de la connexion internet autre que pour la consultation des textes législatifs et réglementaires.

L'utilisation des téléphones portables ou de tout objet connecté est strictement interdite, les candidats restituent ces objets au début de la session d'examen.

Les candidats reprennent connaissance de leurs travaux en présence d'un surveillant.

Précisions pour le candidat VAE

Le candidat qui se présente à une session d'examen en vue de l'obtention du titre par la validation des acquis de l'expérience (VAE) réalise le document exigé dans le cadre de la modalité questionnement à partir de production(s) à partir de son activité professionnelle.

Ce candidat est soumis à l'intégralité des modalités d'évaluation précisées dans ce référentiel d'évaluation.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
GOTRM	RE	TP-01329	03	14/06/2025	16/06/2025	20/38

CCP

Piloter les trafics réguliers sous contrat de sous-traitance

Les compétences des candidats pour l'accès au CCP sont évaluées par un jury au vu :

- a) Des modalités d'évaluation présentées dans le tableau « Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve » ci-dessous.
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Assurer le service après-vente des opérations de livraisons et de retours de marchandises Négocier et contractualiser les opérations de transport régulièrement sous-traitées Superviser les opérations de traction, groupage, dégroupage ou camionnage	03 h 00 min	À partir des documents, des données, des demandes et des commandes de clients et des consignes, le candidat constitue un dossier technique rédigé sous Word® incluant les travaux demandés sous Excel®. Il travaille sur poste informatique. La présence du jury n'est pas requise, les candidats travaillent sous surveillance
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Assurer le service après-vente des opérations de livraisons et de retours de marchandises	00 h 20 min	L'entretien technique a lieu après la mise en situation professionnelle. Pendant 10 minutes, le candidat consulte ses travaux, en dehors de la présence du jury. Ce temps de préparation n'est pas décompté des 20 minutes. Dans un premier temps, le jury questionne le candidat au sujet de ses travaux. Puis le jury pose des questions complémentaires portant sur les aspects importants dans un service après-vente et de manière générale sur la qualité de service
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet		Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
GOTRM	RE	TP-01329	03	14/06/2025	16/06/2025	21/38

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	03 h 20 min	

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

L'utilisation de fichiers informatiques personnels n'est pas autorisée.
 Les candidats ont accès à internet pour la consultation des textes législatifs et réglementaires.
 Le jury évalue les travaux des candidats avant l'entretien technique. Il n'annote pas ces travaux.

Informations complémentaires concernant l'entretien technique :

L'entretien technique se déroule après la mise en situation professionnelle.
 Avant le début de l'entretien technique, le candidat reprend connaissance de ses travaux durant 10 minutes dans une salle dédiée en présence d'un surveillant .

Informations complémentaires concernant le questionnaire professionnel :

Sans objet

Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) :

Sans objet

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Piloter les trafics réguliers sous contrat de sous-traitance

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 00 h 20 min

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
GOTRM	RE	TP-01329	03	14/06/2025	16/06/2025	22/38

Protocole d'intervention du jury :

La présence du jury est requise pour la prise connaissance du dossier candidat lors de l'entretien technique.

Le responsable de session prévoit un temps supplémentaire au jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que pour la prise en compte des temps de correction et de délibération.

La présence du jury n'est pas requise pendant la mise en situation professionnelle

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Les candidats réalisent la mise en situation professionnelle sous surveillance.

Le surveillant circule dans la salle pour s'assurer qu'il n'y a pas d'usage de la connexion internet autre que pour la consultation des textes législatifs et réglementaires.

L'utilisation des téléphones portables ou de tout objet connecté est strictement interdite, les candidats restituent ces objets au surveillant au début de la session d'examen.

Les candidats reprennent connaissance de leurs travaux en présence d'un surveillant.

Précisions pour le candidat VAE :

Le candidat qui se présente à une session d'examen en vue de l'obtention du titre par la validation des acquis de l'expérience (VAE) est soumis à l'intégralité des modalités d'évaluation précisées dans ce référentiel d'évaluation.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
GOTRM	RE	TP-01329	03	14/06/2025	16/06/2025	23/38

CCP

Optimiser l'ensemble des moyens liés à l'activité de transport

Les compétences des candidats pour l'accès au CCP sont évaluées par un jury au vu :

- a) Des modalités d'évaluation présentées dans le tableau « Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve » ci-dessous.
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Animer et superviser l'activité du personnel du service exploitation Reconstituer les indicateurs de performance de l'activité globale et, si besoin, préconiser des mesures correctives	03 h 30 min	À partir des documents, des données, des demandes et des commandes de clients et des consignes, le candidat constitue un dossier technique rédigé sous Word® incluant les travaux demandés sous Excel®. Il travaille sur poste informatique. La présence du jury n'est pas requise, les candidats travaillent sous surveillance.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Animer et superviser l'activité du personnel du service exploitation	00 h 30 min	L'entretien technique a lieu après la mise en situation professionnelle. Pendant 10 minutes, le candidat consulte ses travaux, en dehors de la présence du jury. Ce temps de préparation n'est pas décompté des 30 minutes. Dans un premier temps, le jury questionne le candidat au sujet de ses travaux. Puis le jury pose des questions complémentaires portant sur l'animation du personnel du service exploitation
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet		Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
GOTRM	RE	TP-01329	03	14/06/2025	16/06/2025	25/38

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	04 h 00 min	

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

L'utilisation de fichiers informatiques personnels n'est pas autorisée.
 Les candidats ont accès à internet pour la consultation des textes législatifs et réglementaires.
 Le jury évalue les travaux des candidats avant l'entretien technique. Il n'annote pas ces travaux.

Informations complémentaires concernant l'entretien technique :

L'entretien technique se déroule après la mise en situation professionnelle.
 Avant le début de l'entretien technique, le candidat reprend connaissance de ses travaux durant 10 minutes dans une salle dédiée en présence d'un surveillant .

Informations complémentaires concernant le questionnaire professionnel :

Sans objet

Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) :

Sans objet

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Optimiser l'ensemble des moyens liés à l'activité de transport

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 00 h 30 min

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
GOTRM	RE	TP-01329	03	14/06/2025	16/06/2025	26/38

Protocole d'intervention du jury :

La présence du jury est requise pour la prise connaissance du dossier candidat lors de l'entretien technique.

Le responsable de session prévoit un temps supplémentaire au jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que pour la prise en compte des temps de correction et de délibération.

La présence du jury n'est pas requise pendant la mise en situation professionnelle

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Les candidats réalisent la mise en situation professionnelle sous surveillance.

Le surveillant circule dans la salle pour s'assurer qu'il n'y a pas d'usage de la connexion internet autre que pour la consultation des textes législatifs et réglementaires.

L'utilisation des téléphones portables ou de tout objet connecté est strictement interdite, les candidats restituent ces objets au surveillant au début de la session d'examen.

Les candidats reprennent connaissance de leurs travaux en présence d'un surveillant

Précisions pour le candidat VAE :

Le candidat qui se présente à une session d'examen en vue de l'obtention du titre par la validation des acquis de l'expérience (VAE) est soumis à l'intégralité des modalités d'évaluation précisées dans ce référentiel d'évaluation.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
GOTRM	RE	TP-01329	03	14/06/2025	16/06/2025	27/38

Annexe 1

Plateau technique d'évaluation

Gestionnaire des opérations de transport routier de marchandises

Locaux

Modalité d'évaluation	Désignation et description des locaux	Observations
Mise en situation professionnelle	Une salle dont la taille et la configuration permettent de contenir autant de postes de travail que de candidats et une imprimante réseau.	Locaux équipés aux normes de sécurité et de prévention. La disposition des postes de travail doit permettre à chaque candidat de travailler en toute confidentialité.
Entretien technique	Un local fermé équipé au minimum d'une table et trois chaises. Une salle dédiée aux candidats pour la consultation de leurs travaux avant l'entretien technique	Ce local doit garantir la qualité et la confidentialité des échanges. Cette salle peut accueillir plusieurs candidats ; un surveillant doit être présent dans la salle.
Questionnement à partir de productions	Un local fermé équipé au minimum d'une table et trois chaises.	Ce local doit garantir la qualité et la confidentialité des échanges.
Entretien final	Un local fermé équipé au minimum d'une table et trois chaises.	Ce local doit garantir la qualité et la confidentialité des échanges.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
GOTRM	RE	TP-01329	03	14/06/2025	16/06/2025	29/38

Ressources (pour un candidat)

Certaines ressources peuvent être partagées par plusieurs candidats.

Leur nombre est indiqué dans la colonne « Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve »

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
Postes de travail	1	Pour la mise en situation professionnelle : un poste de travail informatique par candidat équipé du pack bureautique « Pack office » Microsoft® compatible avec toutes les versions Excel® et Word® depuis 2007 et relié à une imprimante réseau.	1	Les postes de travail doivent être suffisamment espacés pour permettre au candidat d'avoir suffisamment de surface pour consulter et annoter en toute confidentialité les documents papier (planning, données ...).
	1	Un accès Internet	16	Sans objet
Outils / Outillages	1	Agrafeuses.	4	Sans objet
	1	Chemises cartonnées	1	Les chemises doivent être dotées en nombre suffisant afin de permettre à chaque candidat de classer ses productions
	1	Sous chemises	1	Les sous chemises doivent être dotées en nombre suffisant afin de permettre à chaque candidat de classer ses productions
Équipements	1	Une imprimante A4	16	L'imprimante est obligatoirement située dans la salle prévue pour la mise en situation professionnelle.
Documentations	1	Code des transports en version papier ou Guide de capacité professionnelle / Transport public routier de marchandises, de déménagement et de location des éditions Celse ou Lamy transport tome 1 (en vigueur à la date de l'examen).	8	Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
GOTRM	RE	TP-01329	03	14/06/2025	16/06/2025	30/38

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
	1	Cartes routières France à l'échelle 1/1 000 000	1	Chaque candidat dispose d'une carte routière France.
	1	Cartes routières Europe à l'échelle 1/1 000 000.	1	Chaque candidat dispose d'une carte routière Europe

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
GOTRM	RE	TP-01329	03	14/06/2025	16/06/2025	31/38

ANNEXE 2

CORRESPONDANCES DU TP

Le titre professionnel Gestionnaire des opérations de transport routier de marchandises est composé de certificats de compétences professionnelles (CCP) dont les correspondances sont :

Gestionnaire des opérations de transport routier de marchandises Arrêté du 16/07/2020		Gestionnaire des opérations de transport routier de marchandises Arrêté du 03/06/2025	
CCP	Élaborer et mettre en œuvre une offre globale de transport routier de marchandises, y compris à l'international	CCP	Concevoir, organiser, mettre en œuvre et piloter des prestations de transport routier de marchandises jusqu'à la clôture des dossiers
CCP	Piloter les trafics réguliers sous contrat de sous-traitance	CCP	Piloter les trafics réguliers sous contrat de sous-traitance
CCP	Optimiser l'ensemble des moyens liés à l'activité de transport	CCP	Optimiser l'ensemble des moyens liés à l'activité de transport

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
GOTRM	RE	TP-01329	03	14/06/2025	16/06/2025	33/38

ANNEXE 3

GLOSSAIRE DU REFERENTIEL D'EVALUATION (RE)

Entretien final

Il permet au jury de s'assurer que le candidat possède :

- la compréhension et la vision globale du métier quel qu'en soit le contexte d'exercice ;
- la connaissance et l'appropriation de la culture professionnelle et des représentations du métier.

Lors de l'entretien final, le jury dispose de l'ensemble du dossier du candidat, dont son dossier professionnel.

Entretien technique

L'entretien technique peut être prévu par le référentiel d'évaluation. Sa durée et son périmètre de compétences sont précisés. Il permet si nécessaire d'analyser la mise en situation professionnelle et/ou d'évaluer une (des) compétence(s) particulière(s).

Mise en situation professionnelle

Il s'agit d'une reconstitution qui s'inspire d'une situation professionnelle représentative de l'emploi visé par le titre. Elle s'appuie sur le plateau technique d'évaluation défini dans l'annexe 1 du référentiel d'évaluation.

Présentation d'un projet réalisé en amont de la session

Lorsqu'une mise en situation professionnelle est impossible à réaliser, il peut y avoir présentation d'un projet réalisé dans le centre de formation ou en entreprise. Dans cette hypothèse, le candidat prépare ce projet en amont de la session. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant la présentation du projet réalisé en amont de la session » mentionne en quoi consiste ce projet.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
GOTRM	RE	TP-01329	03	14/06/2025	16/06/2025	35/38

Questionnaire professionnel

Il s'agit d'un questionnaire écrit passé sous surveillance. Cette modalité est nécessaire pour certains métiers lorsque la mise en situation ne permet pas d'évaluer certaines compétences ou connaissances, telles des normes de sécurité. Les questions peuvent être de type questionnaire à choix multiples (QCM), semi-ouvertes ou ouvertes.

Questionnement à partir de production(s)

Il s'agit d'une réalisation particulière (dossier, objet...) élaborée en amont de la session par le candidat, pour évaluer certaines des compétences non évaluables par la mise en situation professionnelle. Elle donne lieu à des questions spécifiques posées par le jury. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) » mentionne en quoi consiste/nt cette/ces production(s).

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
GOTRM	RE	TP-01329	03	14/06/2025	16/06/2025	36/38

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."

